



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE STAINS

Liste des Délibérations examinées par le Conseil Municipal

Séance du 13 juillet 2022

- Délibération n°1.1 - Désignation du secrétaire de séance - *Désignation de Monsieur Lamine SAÏDANE*
- Délibération n°1.2 - Création d'une brigade cynophile au sein du service de la police municipale de Stains - *Approuvée*
- Délibération n°1.3 - Projet de règlement de publicité intercommunal - *Avis favorable*
- Délibération n°1.4 - Convention pour le soutien aux projets d'agriculture urbaine et périurbaine - *Approuvée*
- Délibération n°1.5 - Avis de la commune de Stains sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Métropole du Grand Paris - *Avis favorable*
- Délibération n°2.1 - Modification du tableau des emplois - *Approuvée*
- Délibération n°3.1 - Désignation du concessionnaire et approbation du contrat de concession de service public portant sur la gestion et l'exploitation des marchés forains de la Ville de Stains - *Approuvé - Désignation de la société SAS Les Fils de Madame Géraud*
- Délibération n°3.2 - Décision modificative n°1 - *Approuvée*
- Délibération n°3.3 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2021 - *Approuvée*
- Délibération n°3.4 - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables - *Approuvée*
- Délibération n°3.5 - Décision modificative n°1 du lot n°3 du marché public d'organisation de séjours pour les vacances été à destination des enfants, jeunes et familles de la commune de Stains - *Approuvée*
- Délibération n°3.6 - Délibération modificative n°1 du lot n°5 du marché public d'organisation de séjours pour les vacances été à destination des enfants, jeunes et familles de la commune de Stains - *Approuvée*

- Délibération n° 3.7 - Convention constitutive du groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre de prestations d'élagage et d'abattage d'arbres en voirie, en parcs et établissements publics des villes, de plantation d'arbres en voirie, de fourniture d'arbres et de diagnostics phytosanitaires - *Approuvée*
- Délibération n° 4.1 - Fonds d'initiatives associatives 2022 - Octroi de subventions - Deuxième répartition - *Approuvée*
- Délibération n° 5.1 - Approbation d'une convention triennale de partenariat entre la commune de Stains et l'association Al Kamandjâti concernant la réalisation et le suivi du projet d'éducation musicale et de pérennisation des cours de musique dans le camp d'Al Amari - *Approuvée*
- Délibération n° 5.2 - Adhésion de la commune de Stains à l'association française des cinémas art et essai (AFCAE) - *Approuvée*
- Délibération n° 5.3 - Deuxième édition du festival « Instains Graff » - *Approuvée*
- Délibération n° 5.4 - Convention de financement et d'objectifs entre le Fonds de dotation Paris 2024 et la commune de Stains (L'Acteur Lauréat) - *Approuvée*
- Délibération n° 6.1 - Contribution financière au profit de la société Enedis relative à l'extension du réseau public de distribution d'électricité de la demande de raccordement ayant fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme au 102 avenue de Stalingrad à Stains - *Approuvée*
- Délibération n° 7.1 - Vœu présenté par le groupe de la Majorité municipale du Conseil municipal pour nommer le fondateur de Wikileaks, Julian Assange, Citoyen d'honneur de la ville de Stains - *Approuvé*
- Délibération n° 7.2 - Vœu présenté par le groupe de l'Opposition municipale Convergence Citoyenne Stanoise du Conseil municipal pour que l'Etat Français reconnaisse les crimes contre l'Humanité commis à l'Est de la République Démocratique du Congo - *Approuvé*

Conformément aux articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, toute délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal administratif de Montreuil peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessibles par le site Internet www.telerecours.fr.